

Offre publique de vente

Commune de Noble-Contrée

Conformément à l'article 64, alinéa 1, lettre f, de la Loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR), il est mis en vente la parcelle No 1008, plan 10, « Les Fontanettes », 1'985 m², dont inculte 729 m² et vigne 1'256 m², sise sur la Commune de Noble-Contrée secteur Veyras. Le prix de vente (prix licite) a été fixé à CHF 19'569.00 (dix-neuf mille cinq cent soixante-neuf francs), soit CHF 15.-/m² (quinze francs le mètre carré) pour la vigne et CHF 1.-/m² (un franc le mètre carré) pour l'inculte. Les offres d'achat de toute personne remplissant les conditions d'exploitation à titre personnel selon la LDFR (art. 9 et 63 LDFR) doivent parvenir, par écrit dans un délai de 20 jours dès la présente publication, à Me Sidney Kamerzin, notaire, Avenue Général-Guisan 30, case postale 226, 3960 Sierre.

Sidney Kamerzin, not.